MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE

OFFICE DES EXAMENS PROFESSIONNELS DU
SUPERIEUR (O.E.P.S)

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie

N° 330/BTS202407

ATTESTATION D'ADMISSIBILITÉ
BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR (B T S)

§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§

Le Directeur de l'Office du Brevet de Technicien Supérieur atteste que

Monsieur AHADJITSE Jean - Marie Nicolas

Né le 06/12/2002 à Lomé (TOGO)

candidat à l'examen du

BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR (B T S)

Filiè : Administrateur de Réseaux Locaux d'entreprises

Session : **Juil 2024** Jury N° : **5** N° table : **246**

est admissible aux épreuves écrites et est autorisé à présenter son mémoire en vue de son admission définitive

En foi de quoi, la présente Attestation d'admissibilité lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à LOMÉ, le 22 Juil 2024

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Office des Examens Professionnels du Supérieur
Le Directeur Général

Prof. Lalle Y. LARE

NB : Il n'est délivré qu'une seule attestation. En cas de besoin, le bénéficiaire peut établir une copie qu'il fera légaliser auprès des autorités compétentes.